

CFGA
Troisième séance du conseil d'établissement
Année scolaire 2025-2026

Mercredi, 11 février 2026
à 17h00, Édifice Ste-Catherine
(5404 Boul.Marie-Victorin, Sainte-Catherine)

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents :

Marielle De Chalendar
Chantale Dubreuil
Stéphane Thériault
Michèle Lazure
Amélie Robert

Étaient absents :

Isabelle Morin
Chantal Martin
Karina Leduc

Direction : Michel Chalifour,
Direction : Evelyne Frechette

Secrétaire : Stephanie L. Veilleux

1. Questions du public

Il n'y a aucun public pour cette rencontre.

2. Préambule

2.1. Accueil des membres

Michèle Lazure souhaite la bienvenue aux membres.

2.2. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 17h10.

2.3. Insertion des affaires nouvelles et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté après l'ajout du point 11.3.

Proposé par : Stéphane Thériault
Appuyer par : Marielle De Chalendar
Résolution : 25-26-01

3. Approbation du procès-verbal du 29 octobre 2025 (document joint)

Il est proposé d'adopter le procès-verbal du 29 octobre tel que présenté.

Proposé par : Chantal Dubreuil

Appuyé par : Marielle De Chalendar

Résolution : 25-26-02

4. Suivi au procès-verbal du 29 octobre 2025

Approuvé tel quel et pas de suivi.

5. Budget révisé 25-26 (document joint)

Voir tableau joint pour les informations du budget révisé.

Pas de questions supplémentaires.

Proposé par : Stephane Thériault

Appuyé par : Amelie Robert

Résolution : 25-26-03

6. Mesures dédiées et protégées 2025-2026

Voir le tableau joint pour la confirmation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées. Cinq points concernant la FGA pour enrichir l'offre aux étudiants.

Pas de questions supplémentaires.

Proposé par : Stephane Thériault

Appuyé par : Amélie Robert

Résolution : 25-26-04

7. Modalités d'application du régime pédagogique

Voir tableau joint pour les articles adoptés ainsi que les modalités.

Ajout à l'article 11 pour les cours du soir.

Qu'est-ce qui explique la diminution des ETP? Impact des ETP des années précédentes. M. Chalifour explique les variations dans les budgets.

Proposé par : Chantal Dubreuil

Appuyé par : Amélie Robert

Résolution : 25-26-05

8. Plan d'action du projet éducatif

Toujours en processus. Plus de détails dans un ou deux conseils.

TEVA est en lien direct avec l'élève.

Le plan d'action est sur la bonne voie.

Question : Client qui n'a pas de carte d'assurance maladie pour la FGA, aucune pièce d'identité avec photo, peut-il s'inscrire? On doit pouvoir identifier la personne devant nous. Il doit aussi démontrer qu'il est résident du Québec.

9. Activités étudiantes

Groupe de Genevieve Dussault : Laser tag cout total de 700\$, aucun frais déboursé par le centre. Les élèves doivent déboursé 2x 25\$ et le reste des frais est couvert par les ventes des élèves.

Visite à Toronto pour pratiquer l'autonomie, cout total de 4800\$, aucun frais pour le centre. Chaque élève a déboursé 150\$ l'élève et le reste des frais est couvert par les ventes des élèves

10. Courrier

Pas de courrier.

11. Nouvelles du centre CFGA

11.1. État de situation de la clientèle (janvier 2026)

Voir tableau de la clientèle de janvier 2026.

Une liste d'attente est actuellement en place pour les programmes FBC. Les élèves en FBD sont admis à la prochaine rentrée disponible. Lorsqu'ils se présentent, leur motivation est généralement bien présente. L'allongement de la liste d'attente constitue un argument important en faveur de l'ouverture de classes supplémentaires.

L'organisation doit composer avec un plafond budgétaire ainsi qu'avec une limite quant au nombre d'heures pouvant être travaillées par les employés. Tout dépassement des cibles établies entraîne des pénalités financières. Cette situation a des répercussions directes sur les élèves. Par ailleurs, les frais de 30 \$ peuvent représenter un obstacle pour certains élèves.

Amélie Robert propose la mise en place d'une passerelle à la suite du départ à neuf de Michèle Lazure. Les références sont parfois reçues en groupe, avec un délai maximal de six mois en FP. Il est suggéré de transmettre les dates du « tapis rouge » uniquement aux élèves provenant du centre de services.

La coordination requiert une organisation considérable donc les organismes partenaires ne sont pas encore conviés.

On observe également une perte notable d'élèves, tant à Châteauguay qu'à La Prairie.

En ce qui concerne les cours magistraux, il est confirmé qu'ils ne sont plus d'actualité.

Un service est offert au secteur des jeunes afin de permettre la reprise d'un seul examen, sans devoir passer par le secteur des adultes.

- 11.2. **Projet Baril SEMO**
Une entente avec la ville est à faire. Les profits du projet Baril retournent aux élèves avec une activité récompense.

Proposé par : Stephane Thériault
Appuyé par : Marielle De Chalendar
Résolution : 25-26-06

- 11.3. **Plan triennal – Acte d'établissement (2026 à 2029)**
Acte d'établissement modifié, les établissements de Léon-Bloy et Saint-Rémi ne sont pas utilisés actuellement.
Est-ce que la FP utilise Léon-Bloy? Pas tout à fait claire.
L'établissement au 742 est disponibles à temps pleins l'année prochaine.
La gym de Châteauguay est disponible.

12. Autres points

- 12.1. **Formation obligatoire** (<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>)
- 12.2. **Salon d'emploi étudiant – deuxième édition** reprise de LLP. Plus d'une vingtaine employeurs sur place cette année, une belle réponse des entreprises comme : la ville, les camps de jour, gymnastique, etc. Les employeurs de Châteauguay offrent des emplois pour secondaire, le cégep et les élèves universitaire au salon de l'emploi le 19 mars.
Pendant la semaine de relâche, le carrefour offre un atelier de curriculum vitae – amener le curriculum vitae*. Les employeurs ont des fiches à remplir si les étudiants n'ont pas de curriculum vitae avec eux.

13. Prochaine séance

Le 25 mars au 5404, boul. Marie-Victorin, Sainte-Catherine.

14. Levée de la séance

Levée à 18h04.

Proposé par : Chantal Dubreuil
Appuyé par : Marielle De Chalendar
Résolution : 25-26-07

La présidente,

Le directeur,

Michèle Lazure

Michel Chalifour